

JEAN-NUMA DUCANGE

La Révolution française et l'histoire du monde

Deux siècles de débats historiques
et politiques
1815-1991



ARMAND COLIN

Collection U

Histoire

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée. Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



Maquette de couverture : L'Agence libre

Illustration de couverture : *Caricature de Thomas Rowlandson d'après un dessin de Lord George Murray : The Contrast 1792/Which is best, showing a contrast of « British Liberty » vs « French Liberty »*

©British Museum, London/Wikimedia Commons

© Armand Colin, 2014

Armand Colin est une marque de
Dunod Editeur, 5 rue Laromiguière, 75005 Paris

ISBN : 978-2-200-25769-9

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Du même auteur

- *Passeurs de Révolution*, Paris, Société des études robespierristes, 2013 (avec Michel Biard, dir.).
- *La Révolution française et la social-démocratie. Transmissions et usages politiques de l'histoire en Allemagne et Autriche (1889-1934)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012.
- Édition et introduction des textes de Karl Kautsky et Jean Jaurès, *Le socialisme et la Révolution française*, préface de Michel Vovelle, Paris, Demopolis, 2010.
- *Marx, l'histoire, les révolutions*, Paris, La ville brûle, 2010 (avec Mohamed Fayçal Touati).

Remerciements

Cet ouvrage n'aurait pas pu voir le jour sans les relectures attentives et les conseils avisés de Michel Biard, Gilles Candar, Nicole Ducange, François Jarrige, Isabelle Garo, Claude Mazauric, Jean-Clément Martin, André Roullé, Stéphanie Roza, Francis Sittel. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés ici.

Je suis bien évidemment seul responsable du contenu de ce livre.

Jean-Christophe Tamié et Laurent Hebenstreit ont été les premiers à me suggérer d'écrire ce livre. Sans eux il n'aurait pu voir le jour.

Merci enfin à Corinne Ergasse pour son suivi et son travail éditorial tout au long de l'élaboration de cet ouvrage.

Introduction

1789, la France et le monde

« La Révolution française a ébranlé le monde ; semblable à un vaste tremblement de terre qui bouleverse tout, depuis la cime des plus hautes montagnes jusqu'au fond des plus profondes vallées, elle a fait sentir sa commotion jusque sur les plus lointains rivages. »

Albert Laponneraye, 1831¹

« Quiconque n'a étudié et vu que la France ne comprendra jamais rien, j'ose le dire, à la Révolution française ».

Alexis de Tocqueville, 1856²

« La Révolution, après qu'elle eut pris fin, a ouvert un débat, inauguré de violentes luttes politiques et idéologiques qui se sont prolongées pendant des décennies. Son récit ne peut manquer de subir l'influence de ces luttes. Il porte nécessairement la marque du camp dans lequel s'est placé l'auteur. En un mot, toute l'histoire de la Révolution est partielle ».

Jacques Godechot, 1974³

À l'étranger, la France, son histoire et sa culture politique ont longtemps été associées à la Révolution de 1789, que ce soit pour célébrer ou au contraire dénigrer cet héritage. Encore aujourd'hui, dans un contexte où toute voie révolutionnaire peut sembler largement discréditée parmi les populations des cinq continents, surtout au regard du siècle précédent, la Révolution française demeure néanmoins un événement universellement cité, à défaut d'être

1. Albert Laponneraye, *Cours public d'histoire de France depuis 1789 jusqu'en 1830*, Paris, Imprimeries David, 1831, p. 3.

2. Alexis de Tocqueville, *L'Ancien Régime et la Révolution*, Paris, Gallimard, 1967 (1856), p. 78.

3. Jacques Godechot, *Un jury pour la Révolution*, Paris, Robert Laffont, 1974, p. 10.

toujours réellement connu, pouvant encore susciter la défiance ou l'admiration. Internet indique aujourd'hui des millions d'entrées pour « 1789 », mais aussi pour « 1793 » sans même évoquer les grandes figures qui traversent la période, de La Fayette à Napoléon, en passant par Robespierre, que l'on ne cesse d'évoquer régulièrement.

Cette célébrité a fait couler beaucoup d'encre. Des dizaines de milliers de volumes depuis deux siècles ont eu pour ambition d'écrire l'histoire de celle que l'on a longtemps désignée comme la « Grande Révolution », pour la comprendre en son temps, mais aussi pour la situer par rapport à d'autres événements. Écrire une histoire de la Révolution, c'est toujours obéir à des motivations multiples, liées notamment au contexte dans lequel le projet prend naissance. Encore au début des années 1980 d'aucuns relevaient que deux représentants majeurs de l'historiographie, François Furet et Albert Soboul s'inscrivaient chacun à leur manière dans une tradition existante depuis le XIX^e siècle : le premier, dans une filiation libérale et conservatrice, par ailleurs critique de « l'érudition » universitaire, le second dans une tradition d'histoire républicaine, mêlant la rigueur dans l'usage des sources et l'engagement civique, héritier des « jacobins⁴ ».

Si c'est bien évidemment en France que la Révolution française a été l'objet de toutes les attentions, on oublie parfois que 1789 a marqué les esprits dans de nombreux autres pays. L'onde de choc de la Révolution est perceptible à travers les poèmes de Leopardi, les symphonies de Beethoven, les romans de Tolstoï, les opéras de Verdi, la peinture de Delacroix. Des ouvrages volumineux comme de brèves brochures, des résumés sous diverses formes, des manuels scolaires, ou encore des chants dans de multiples langues ont contribué à la transmission de cet événement clef de l'histoire universelle. Des écoles historiques, en France comme à l'étranger, se sont constituées, surtout au XX^e siècle et après la révolution russe de 1917, provoquant des échanges et confrontations. Politiquement la Révolution française a été à la source de multiples réflexions sur la « voie révolutionnaire », un modèle ou un repoussoir pour tous ceux qui ont souhaité bouleverser l'ordre politique et social dans le monde. Pour reprendre les mots de Michel Vovelle, « en Europe, puis dans le monde entier, la Révolution française a légué pour deux siècles un immense message d'espérance, mais aussi de peur dans les classes dominantes⁵ ». Il est frappant de constater que même les historiens les plus enclins à minorer les spécificités de ce processus révolutionnaire pour l'inscrire dans un ensemble plus large, soulignent malgré tout l'exceptionnalité de l'événement qui a « une emprise sur tous les secteurs de la vie

4. Olivier Bétourné, Irmgard Hartig, *Penser l'histoire de la Révolution : deux siècles de passion française*, Paris, La Découverte, 2007.

5. Michel Vovelle, *1789. L'héritage et la mémoire*, Paris, Privat, 2007, p. 12-13.

[...] et le sentiment que l'histoire était en train de s'écrire devant les yeux émerveillés des contemporains⁶ ». Jacques Solé, relativisant ses conséquences à court terme, doit reconnaître en elle « la matrice du monde contemporain » et souligne que son influence « devait se révéler plus importante que ses créations immédiates⁷ ».

Vouloir résumer toutes les références et débats depuis deux siècles serait une gageure impossible à tenir, tant les occurrences implicites et explicites à cette révolution ont été multiples. Néanmoins, grâce à de nombreuses recherches, notamment celles publiées dans le sillage du Bicentenaire de 1989 puis dans les années qui ont suivi, il est devenu désormais possible de mieux saisir l'influence de la « Grande Révolution française » et les débats qu'elle a suscités dans de nombreux pays, ouvrant la voie à une possible synthèse.

Sur plus de deux siècles, diverses œuvres historiques et modèles politiques à l'échelle internationale se sont définis en rapport avec cette Révolution. Plutôt qu'une exposition ou recension – par définition irréalisable en un seul ouvrage – de toutes les interprétations, quatre axes majeurs retiendront ici l'attention, au fil de six séquences chronologiques successives : l'internationalisation de la référence révolutionnaire, le rapport spécifique des gauches à l'héritage de la séquence ouverte par 1789, le lien étroit et complexe entre histoire passée et politique active et enfin la question de « l'historiographie » et la façon dont celle-ci s'est constituée. Ces choix ont leur part d'arbitraire mais ils paraissent être les plus à même de saisir l'immense richesse politico-historique des deux siècles qui séparent le congrès de Vienne de 1815 du Bicentenaire de 1989.

1789, héritage international

Évoquer en France la Révolution fait penser spontanément à la lecture républicaine, aux manuels scolaires, au « récit national », qui fait encore tant débat aujourd'hui autour de la question des « usages » de l'histoire. Aucun doute sur l'importance de ces aspects qui seront au cœur du propos : c'est bien en France en tout premier lieu que la Révolution a été étudiée et débattue. Mais l'une des particularités de la « Grande Révolution » est d'avoir rencontré un écho international sur le long terme, notamment là où une autre révolution imposait de fait une comparaison au moins ponctuelle, si ce n'est permanente : Grande-Bretagne, États-Unis, Russie puis URSS, Chine, Amérique latine. Là où les révolutions avaient échoué ou été menées par « en haut », la Révolution française n'en a pas moins été

6. Annie Jourdan, *La Révolution, une exception française ?*, Paris, Flammarion, 2004, p. 142.

7. Jacques Solé, *La Révolution en questions*, Paris, Seuil, 1988, p. 316.

au cœur d'interrogations multiples (comme dans le Japon de l'ère Meiji), tandis que les pays frontaliers directement touchés dès la Révolution elle-même n'ont cessé de questionner leur passé en le confrontant à l'héritage de 1789 (Allemagne, Italie). L'espace international envisagé dans cet ouvrage n'est pas sans limites et varie selon les périodes, mais il y a bien quelques constantes qui correspondent significativement à la géographie des colloques et manifestations au moment du Bicentenaire de 1989. Parmi les pays où ces dernières furent les plus importantes, on retrouve ceux qui ont, soit en permanence, soit plus ponctuellement, eu une production significative sur le sujet : Italie, Russie, Allemagne mais aussi l'Amérique Latine ; au xx^e siècle les États-Unis et l'URSS, tandis que les nations asiatiques ont peu à peu cessé d'être un terrain vierge, tout comme les anciennes colonies françaises et même la Turquie⁸.

Analyser l'écho de la Révolution à partir des circulations transnationales se justifie dans la mesure où nombre de modèles politiques étrangers vont se situer et se définir par rapport à 1789. En retour, l'influence de ces modèles, rejaillit sur la perception que l'on se fait de l'histoire révolutionnaire en France. Il existe des débats très hexagonaux, mais à composante internationale : celui sur la « révolution atlantique » dans les années 1950-1960 en est une illustration célèbre. Il y a à l'inverse des débats en URSS sur la nature de « la dictature jacobine » dans les années 1960-1970 qui recourent les problématiques développées en France mais qui ne sont pourtant pas introduites dans son espace, tandis qu'en Amérique latine, la référence a un rôle spécifique qui ne correspond pas toujours aux problématiques françaises. Des écoles historiques et débats politiques ont pu prospérer sans que les Français ne s'en soucient, ou peu, ou bien surgissent avec un retard considérable, alors même que les interrogations initiales peuvent être semblables. L'analyse croisée de ces allers-retours prend donc tout son sens⁹.

Si l'extension géographique de l'enquête est très large, au moins une limite chronologique va de soi : la Révolution russe de 1917. Elle a suscité maintes comparaisons et analogies avec la séquence révolutionnaire française et contribué à l'internationalisation du débat. Trente ans plus tard le succès planétaire du marxisme entre 1945 et 1970, phénomène désormais minimisé voire oublié, explique largement la diffusion d'une certaine lecture de l'histoire de la Révolution française à l'échelle mondiale, en lien avec une *Weltanschauung* (conception du monde) élaborée par Karl Marx et Friedrich Engels, et propagée en lien avec l'extension des puissances chinoise et soviétique.

8. Michel Vovelle, *op. cit.*, p. 239.

9. Michael Werner et Bénédicte Zimmermann, « Penser l'histoire croisée : entre empirie et réflexivité », *Annales. Histoire, sciences sociales*, 1/2003, p. 7-34.

La gauche et la révolution

L'importance du marxisme au xx^e siècle impose d'interroger ici quelques évidences supposées sur le lien entre gauche et révolution. Qui sont les défenseurs de la Révolution et de son héritage et pourquoi, au nom de quoi le font-ils ? L'historien et éditorialiste Jacques Julliard posait récemment en 2010 une question simple, mais dont la réponse s'avère plus complexe qu'il n'y paraît : « Qu'est-ce que la gauche ? C'est le parti de la Révolution française¹⁰ ». Si rétrospectivement on peut parler d'une « gauche », une telle désignation pose le problème de la place du mouvement ouvrier qui, du moins à son origine, entendait se situer en extériorité du champ politique classique et rejeter les héritages bourgeois. Dans ce cadre, la Révolution française a pu être analysée comme une révolution ayant profité surtout à la bourgeoisie, rendant par là même son héritage ambigu, en tout cas contradictoire. Le concept de « révolution bourgeoise », les questions qu'il pose et la façon dont celui-ci a été très largement utilisé depuis le xix^e siècle jusqu'aux années 1980 constitue à cet égard un élément important. L'historien Eric Hobsbawm remarque avec justesse que dans les années 1980 c'est la première fois que ce paradigme, forgé par les libéraux dans les années 1820 puis repris par les marxistes, entre dans une crise profonde, révélant la nature des changements considérables culturels et sociaux qui s'opèrent à la fin du xx^e siècle¹¹.

En France, mais aussi partout où se posera la question de la révolution, caractériser la Révolution française occasionne maints tiraillements, maintes difficultés. Moins qu'un modèle figé, la référence à 1789 pose le problème, dans une société donnée, du changement social et politique, dont les modalités varient considérablement selon les pays et les époques, jusqu'à affecter le sens même du mot « révolution ». À partir de la seconde moitié du xix^e siècle, l'émergence du mouvement ouvrier à l'échelle européenne constitue à cet égard une des données majeures de cette histoire : la révolution à venir doit-elle être entièrement nouvelle ou calquée sur 1789-1794 ? Le socialisme est-il l'héritier légitime de la Révolution française ou bien doit-il rompre avec cette tradition ? Le problème est ainsi celui de l'usage et du statut de la Révolution française : faut-il poursuivre la révolution amorcée en 1789 ? La refaire ? La dépasser ? Au contraire constitue-t-elle un contre-exemple ? Le processus révolutionnaire est-il brisé en 1794 ou 1799, voire avec la chute de Napoléon en 1815 ? La Révolution française occasionne un nombre d'innovations

10. Jacques Julliard, « Aux origines de la gauche » dans « La grande histoire des gauches », *Le Nouvel Observateur. Hors-série*, n° 75, 2010, p. 6.

11. Eric Hobsbawm, *Aux armes, historiens ! Deux siècles d'histoire de la Révolution française*, Paris, La Découverte, 2007 (1989).

institutionnelles et politiques impressionnant, du régime « modéré » des années 1789-1791 à l'éclosion de mouvements populaires spontanés en 1793 posant le problème de la « démocratie directe ». Un tel ensemble explique que tous les courants politiques, y compris les anarchistes revendiquant la filiation avec l'extrême-gauche des « enragés », aient pu y trouver des précurseurs. Ainsi se situe au cœur de notre interrogation la place des divers socialismes, des anarchistes aux marxismes officiels et dissidents, qui entretiennent un rapport complexe avec le « jacobinisme ».

Il serait néanmoins réducteur de s'en tenir à une étude unilatéralement « interne » des interprétations dites de « gauche ». Les débats au sein des mouvements ouvriers et de la gauche sont incompréhensibles sans jeter un regard symétrique sur le camp de l'hostilité à la Révolution. Une des lignes de clivage à gauche sera justement de savoir s'il faut faire front face aux héritiers de la contre-révolution, quitte à se rapprocher d'éléments plus modérés. Le présent ouvrage insiste avant tout sur le camp de ceux qui s'inscrivent dans la trajectoire ouverte par la Révolution, mais les opposants y ont donc également leur place. Au même titre que pendant les années 1789-1799, la révolution et la contre-révolution sont indissociables l'une de l'autre, car les choix politiques et interprétatifs des uns sont dépendants de ceux des autres. C'est bien dans un cadre global qu'il faut saisir et comprendre les classements et caractérisations par ceux qui vont défendre la Révolution ou une partie de son héritage. Les évolutions chronologiques sont ici particulièrement sensibles : une droite pas toujours hostile à la Révolution a pu se constituer au fil du temps, notamment en France (gaulliste et « jacobine »), et une gauche pas toujours si enthousiaste, du côté de la tradition libérale, critique de toute transformation sociale par la voie révolutionnaire. C'est de la complexité persistante de ces configurations que le présent ouvrage entend rendre compte à partir d'une prise en considération des contextes successifs, nationaux et internationaux. Soit le « jeu » entre une approche binaire (défendre la Révolution ou la rejeter en bloc) et des contradictions parfois subtiles (jusqu'où défendre la « révolution bourgeoise » ?)

La Révolution, entre histoire et politique

Investie par tous ceux qui souhaitent changer l'ordre social, la Révolution française constitue un cas très spécifique, comme le rappelle la citation de Jacques Godechot au début de cette introduction, de lien entre histoire et politique. Laboratoire de l'évolution de l'histoire et de la politique, la Révolution n'a jamais été un « objet froid ». L'historienne italienne Anna Maria Rao, étudiant le lien entre la construction nationale italienne (Risorgimento) et la Révolution française, a remarquablement souligné

que la séquence 1789-1799 n'est pas « seulement un objet de réflexion sur le Risorgimento italien et sur les origines de la démocratie contemporaine (...) et [...] sur la révolution en général comme méthode de changement politique, elle était aussi un laboratoire important pour la définition des méthodes du travail historique¹² ».

Ce rapport entre histoire et politique est le plus souvent associé aux concepts forgés par Pierre Nora, opposant histoire et mémoire. « La mémoire est la vie, toujours portée par des groupes vivants et, à ce titre, elle est en évolution permanente, ouverte à la dialectique du souvenir et de l'amnésie, inconsciente de ses déformations successives, vulnérable à toutes les utilisations et manipulations, susceptible de longues latences et de soudaines revitalisations ». Elle s'oppose, toujours d'après Pierre Nora à l'histoire, « reconstruction toujours problématique et incomplète de ce qui n'est plus [...] Parce qu'elle est affective et magique, la mémoire ne s'accommode que des détails qui la confortent ; elle se nourrit de souvenirs flous, télescopants, globaux ou flottants, particuliers ou symboliques, sensible à tous les transferts, écrans, censure ou projections (...) L'histoire, parce qu'opération intellectuelle et laïcisante, appelle analyse et discours critique. La mémoire installe le souvenir dans le sacré, l'histoire l'en débusque¹³ ».

Ce binôme histoire-mémoire, largement repris dans l'historiographie, ne rend pourtant pas compte de la complexité du lien entre histoire et politique concernant l'événement révolutionnaire, car si l'histoire scientifique avec ses méthodes spécifiques progresse, ces dernières, y compris dans le champ de la pure érudition, restent incompréhensibles sans une prise en compte approfondie des modèles et forces politiques qui se réfèrent à la Révolution, dont le seul concept de « mémoire » ne saurait à lui seul rendre raison. Comme le souligne Jean-Clément Martin, qui a étudié en profondeur le rapport entre histoire et politique à partir de la question du soulèvement vendéen de 1793 et de sa réception à l'échelle de deux siècles, « les oppositions, apparemment consacrées, entre mémoire et histoire, entre apprentissages et manipulation, n'eurent pas plus de pertinence, puisque leurs termes se répondent et se forment l'un par l'autre¹⁴ ». Pascal Ory, pour sa part, étudiant les trois jubilés de 1889-1939-1989, a quant à lui suggéré une tripartition stimulante entre une histoire universitaire (plutôt à gauche), une histoire « académique » (plutôt à droite) et un troisième ensemble regroupant les vulgarisateurs et « l'histoire populaire »¹⁵. L'historien n'évoque pas (bien

12. Anna Maria Rao, « Lumières et Révolution dans l'historiographie italienne », *AHRF*, n° 334, 2003, p. 90-91.

13. Pierre Nora, *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1984, t. 1, p. XIX.

14. Jean-Clément Martin, *La Vendée de la mémoire 1800-1980*, Paris, Seuil, 1989, p. 9.

15. Pascal Ory, *Une nation pour mémoire, 1889, 1939, 1989, trois jubilés révolutionnaires*, Paris, FNNSP, 1992, p. 159.

que ce soit sous-entendu largement à travers l'évocation de la gauche) les réseaux militants et leurs ramifications qui ont rempli la fonction de « passeurs » de la tradition révolutionnaire, et qui seront l'objet de notre attention¹⁶. Pour suivre Eric Hobsbawm et Terence Renger, nous accorderons, pour notre part, une attention particulière à la façon dont on peut « inventer une tradition¹⁷ » afin de donner à celle-ci sa cohérence. Tradition qui, une fois figée, peut être perturbée par le surgissement de nouvelles interprétations rendant toute transmission linéaire impossible ; on pense aux révolutions russes, mais également à d'autres grandes mutations et événements qui brisent la continuité de l'interprétation telle qu'elle existait antérieurement¹⁸.

Historiographie et références

Jacques Godechot affirmait avec justesse que « l'étude critique des historiens, c'est-à-dire l'historiographie, n'est pas seulement une science « auxiliaire » de l'histoire, elle en est partie intégrante et même préalable¹⁹. » Elle consiste en premier lieu à exposer les principaux historiens ou auteurs ayant publié un ouvrage marquant sur la Révolution française. Mais l'historiographie, lorsqu'elle est inscrite dans le cadre défini ci-dessus, est loin d'être uniquement une succession chronologique ordonnée d'historiens et de penseurs politiques utilisant tel argument ou telle recherche historique pour affirmer leur point de vue. Elle est en effet le produit d'un enchevêtrement de références diverses, mobilisées par des acteurs qui n'hésitent pas à s'appuyer sur des auteurs anciens oubliés et peu connus, mais dont la pertinence d'analyse leur paraît supérieure aux analyses de leur temps. Jean Jaurès est impensable sans Barnave qui fonde son analyse économique et sociale de la Révolution ; François Furet se fonde sur Cochin, Tocqueville, Quinet, voire Marx... À l'étranger les traductions d'ouvrages servent notamment à mettre ces filiations en évidence. Les sociaux-démocrates allemands sont traduits de Moscou à Pékin pour servir de base à une interprétation socialiste cohérente de la Révolution française. Les exemples sont nombreux. En puisant leur légitimité dans des « précurseurs » ou des textes canoniques antérieurs, tous obligent l'historien d'aujourd'hui à une « historiographie de l'historiographie » car, au moins à partir des années 1880 et pendant un siècle, la plupart des

16. Jean-Numa Ducange et Michel Biard (dir.), *Passeurs de révolution*, Paris, SER, 2013.

17. Eric Hobsbawm et Terence Ranger (dir.), *L'invention de la tradition*, Paris, Éditions Amsterdam, 2006 (1983).

18. Sophie Wahnich (dir.), *Histoire d'un trésor perdu. Transmettre la Révolution française*, Paris, Prairies ordinaires, 2013.

19. Jacques Godechot, *op. cit.*, p. 11.

historiens se situeront dans le sillage de références passées, avec des choix parfois sélectifs qu'il convient de mettre en évidence.

Sources et plan de l'ouvrage

Le présent ouvrage s'appuie sur une abondante littérature secondaire produite en plusieurs langues, notamment au moment du Bicentenaire de la Révolution, qui n'a jamais encore été systématiquement exploitée, ainsi que sur des recherches personnelles sur les historiographies socialistes de la Révolution française. Dans les années 1990 et 2000, de multiples articles et colloques consacrés à la réception internationale de la Révolution ont permis d'enrichir la connaissance, mais sans synthétiser ces apports dans la perspective d'une approche globale. Cette littérature scientifique sera, sinon la principale, du moins une importante source exploitée ici, sans exclure un recours aux sources directes dans plusieurs langues (allemand, anglais, italien, russe), notamment et logiquement aux principaux ouvrages sur la Révolution française.

Si les chapitres se suivent chronologiquement et mettent en perspective ces différentes problématiques, chacun aura aussi ses propres enjeux liés à une période donnée.

Le premier, « 1789 et 1793 : le grand débat » revient sur la période 1815-1847, depuis l'ordre du congrès de Vienne qui marque l'effacement de la référence révolutionnaire, jusqu'à la veille de la révolution de 1848, peu après la disparition des derniers survivants de la Révolution et alors que paraissent quelques-unes des histoires majeures (Louis Blanc, Michelet...) après des premières tentatives fondatrices (Adolphe Thiers, Carlyle...). Il expose comment, dès les années 1820, un des enjeux majeurs fut le choix entre l'assomption ou le rejet de l'héritage de 1793, tandis qu'en Europe se pose la pertinence du modèle révolutionnaire, en particulier en Allemagne et en Italie.

« Refaire la Révolution ? (1847-1888) » revient sur la résurgence de la référence à la Révolution de 1789 pendant le « printemps des peuples » de 1848 et sur le vaste mouvement de réflexion consécutif au reflux de la vague révolutionnaire, alors que le socialisme émergent se trouve confronté à la question de l'héritage de 1789 et 1793, que d'aucuns estiment comme trop « bourgeois »... ou trop français. Certains pays en plein bouleversement, à l'image du Japon de l'ère Meiji, se tournent aussi vers l'expérience française, ne serait-ce que pour marquer leur différence. Des penseurs plus isolés, notamment en Russie, admirent 1789 tout en pensant déjà à son dépassement plutôt qu'à sa répétition.

« Commémorer, prolonger, dépasser 1789 ? (1889-1917) » revient sur l'appropriation paradoxale de la Révolution. Alors qu'en France elle s'in-

tège aux fondements de l'État républicain à l'occasion du centenaire, elle reste exaltée par la gauche à l'étranger dans une optique subversive, non sans nuances. C'est l'époque d'Aulard, Jaurès et Mathiez et le début d'une véritable histoire scientifique mais, de Moscou à Rome, d'autres traditions se constituent. Les incertitudes de la gauche quant au modèle révolutionnaire dans le cadre du développement de partis socialistes structurés, se confirment à l'épreuve de la révolution russe de 1905, qui remettent au premier plan l'idée d'une révolution universalisable comme en 1789.

« Sous le signe d'Octobre (1917-1945) » présente les analogies avec la Révolution russe de 1917 et le développement des interprétations marxistes, des riches débats à la mise au pas en URSS, sans oublier les approches d'un Gramsci ou C.L.R. James qui contribuent à ouvrir le champ des questions posées par la Révolution, tandis que les révolutions conservatrices européennes prospèrent, espérant faire disparaître l'héritage de 1789.

« La Révolution en guerre froide (1945-1980) » se concentre sur l'apogée internationale de l'historiographie, de la riche école historique russe souvent négligée aux controverses sur la « révolution atlantique », tandis que d'importantes mutations affectent la France et que l'émergence du Tiers-Monde bouleverse certaines certitudes acquises. Le colonialisme pendant la Révolution française est redécouvert, alors même que l'historiographie de gauche l'avait ignoré, ou presque, jusqu'à cette date.

Enfin, « Le cauchemar des Jacobins ? (1980-1991) » étudie l'entrée en crise de paradigmes développés depuis les années 1820-1830, avec une attention spécifique portée aux débats précédant le Bicentenaire. Ce dernier chapitre expose notamment le dispositif politique et intellectuel de la « galaxie Furet » et les mutations du pôle de l'historiographie dite « classique », dans un contexte de bouleversement des rapports de force au sein des gauches lié à la situation internationale, sans omettre les changements intervenus dans quelques zones majeures où l'historiographie de la Révolution était d'une grande richesse (pays de l'Est, Amérique Latine, Italie).

Le début des années 1990 s'impose comme une rupture évidente ; la concomitance de l'effondrement des États du « socialisme réel » et du Bicentenaire marque assurément un tournant qui, néanmoins, comme nous le montrerons dans le dernier chapitre, ne fait que parachever une évolution qui trouve ses racines à la fin de la décennie 1970. En guise de conclusion, un aperçu (« l'étrange défaite ») reviendra sur la situation paradoxale des études historiques, et son rapport au champ politique ces deux dernières décennies.

On ne peut guère prétendre observer la froide objectivité et être exhaustif à propos d'une telle période. Quelques précédents ont néan-

moins montré qu'une approche globale était possible et stimulante. Outre Jacques Godechot déjà cité, la contribution pionnière d'Alice Gérard, celles d'Olivier Bétourné et Irmgard Hartig, de Claude Mazauric en France et à l'étranger d'Alexandre Tchoudinov, d'Anna-Maria Rao, Walter Grab ou Matthias Middell, et de quelques d'autres, cités tout au long de cet ouvrage²⁰ ont permis, nous l'espérons, d'enrichir notre propos.

S'inscrivant dans leur pas, cette synthèse tente d'apporter à ceux que l'héritage de la Révolution intéresse un ensemble de repères et de réflexions sur un des objets les plus controversés de la science historique, et dont l'écho planétaire n'a, sur un aussi long terme, aucun équivalent. Ambition démesurée ? Il était probablement temps de tenter dans tous les cas l'aventure, qui appellera nécessairement des compléments et peut-être des controverses.

En introduisant son propos sur la Révolution, Tocqueville affirmait : « J'espère avoir écrit le présent livre sans préjugé, mais je ne prétends pas l'avoir écrit sans passion. Il serait à peine permis à un Français de n'en point ressentir quand il parle de son pays et songe à son temps²¹ ». Même si l'on souhaite que le recul historique permette d'éviter ces écueils, ce constat honnête de Tocqueville contient assurément une part essentielle de vérité, pour qui s'engage dans pareille entreprise. Peut-être s'agit-il là aussi d'un moyen de rendre vivant l'exposé d'un héritage si riche et débattu.

20. Cf. la bibliographie en fin d'ouvrage.

21. Alexis de Tocqueville, *L'Ancien Régime et la Révolution (...)*, p. 49.

Chapitre 1

1789 et 1793 Le grand débat 1815-1847

« Nulle époque de l'histoire ancienne et moderne ne fut plus féconde en grands forfaits et en actions héroïques, en guerriers illustres et en monstres exécrables, en leçons mémorables et en exemples d'une insigne dépravation. Mais nulle autre époque en même temps ne fut plus enveloppée de nuages plus épais, embarrassée d'intérêts plus compliqués défigurés par des récits mensongers¹ ».

Jean-Pierre Gallais, 1820

« Pendant la Restauration, le spectre de la Révolution française constitue la toile de fond de toute la vie politique² ».

Augustin Barruel, 1817

« Je montrerai que notre immortelle Révolution de 1789 (...) n'est elle-même qu'une suite nécessaire, qu'une déduction logique et forcée des révolutions accomplies antérieurement³ ».

Albert Laponneraye, 1839

Dès 1791, Antoine Barnave évoquait la possibilité de « terminer la Révolution ». Mais quand peut-on en dater réellement la fin ? Avec la chute de Robespierre, en juillet 1794 ? Avec le coup d'État de Napoléon Bonaparte en 1799 ? Avec la fin de l'Empire napoléonien en 1815 ? Dater la fin de la Révolution, c'est déjà choisir une lecture, voire prendre parti. La

1. Cité par Guillaume de Bertier de Sauvigny, « L'historiographie de la Révolution française de 1814 à 1830 », *Revue de la société d'histoire de la Restauration et de la Monarchie constitutionnelle*, 4/1990, p. 64.

2. Augustin Barruel, *Abrégé des Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme*, Paris, A. Le Clère, 1817, p. 204.

3. Albert Laponneraye, *Histoire des révolutions de l'Europe, depuis l'invasion des barbares jusqu'à 1789. Pour servir d'introduction à toutes les histoires de la Révolution française*, Paris, au Bureau des Révolutions de l'Europe, 1839, p. 6.

Restauration de la monarchie en France en 1814-1815 marque bien néanmoins un tournant qui ne fait aucun doute pour les contemporains, en faisant entrer la Révolution et ses conséquences dans l'histoire, rupture qui rend possible une première analyse historique⁴. À l'échelle européenne, la périodisation 1789-1815 s'impose, dans la mesure où l'Empire napoléonien était largement considéré comme la continuité de 1789. Et bien qu'il faille attendre la fin du XIX^e siècle pour pouvoir évoquer une véritable internationalisation de l'écriture de l'histoire de la Révolution française, dans plusieurs pays le modèle révolutionnaire français est en débat dès les années 1820. La question hante nombre de débats politiques et historiques, tout particulièrement en Italie et en Allemagne, deux pays dont on ne peut comprendre la marche vers l'unité nationale sans avoir à l'esprit le rapport complexe qu'ils entretiennent à l'héritage révolutionnaire.

1815 clôt ainsi une séquence. Le passé révolutionnaire, proche et encore vivant, a bouleversé radicalement l'ordre européen, voire mondial, tout comme le sens accordé au terme « révolution » : encore porteur d'un sens cyclique au XVIII^e siècle, le mot est devenu synonyme de bouleversement politique et social dans un sens « progressiste ». Au milieu des années 1810, un apparent « temps de l'oubli » masque mal l'élaboration de premières interprétations audacieuses de la Révolution française. À travers ces esquisses se pose notamment l'un des grands enjeux de l'analyse politique et historique de la Révolution française : l'association ou la dissociation entre 1789 et 1793. Quelques années plus tard, la révolution de 1830 montre qu'une nouvelle révolution est possible : son écho fait sortir de l'ombre les partisans de 1793, tandis que toute une série de courants, bientôt appelés « socialistes » et « communistes », s'approprient, parfois de façon critique, l'héritage révolutionnaire.

Le temps de l'oubli ? (1815-1830)

« Renouer avec la chaîne des temps »

L'ordre nouveau du congrès de Vienne de 1815 a imposé la restauration de la monarchie en France et entend ramener 1789 au rang de mauvais souvenir. « L'oubli constitue le socle du pacte politique de 1814⁵ » (Emmanuel

4. Paule Petitier « Lectures de la Révolution française », dans Isabelle Poutrin (dir.), *Le dix-neuvième siècle : science, politique et tradition*, Paris, Berger-Levrault, 1995, p. 245.

5. Emmanuel Fureix, « Une transmission discontinuée. Présences sensibles de la Révolution française, de la Restauration aux années 1830 », dans Sophie Wahnich (dir.), *Histoire d'un trésor perdu. La transmission de l'événement révolutionnaire, 1789-2012*, Paris, Les Prairies ordinaires, 2013, p. 152.

Fureix) ; pour les monarques européens, toute la séquence ouverte par la Révolution est à rejeter. « Combattre l'héritage révolutionnaire était ainsi un devoir de conscience⁶ » : les thématiques de l'historiographie contre-révolutionnaire, répandue et influente, existaient depuis la seconde moitié du XVIII^e siècle avec l'hostilité au mouvement des Lumières ; mais les événements révolutionnaires ont permis à cette dernière d'acquérir une cohérence qu'elle n'avait pas. La haine de la Révolution se lit tout particulièrement dans son rejet virulent de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août 1789, considérée comme une pure abstraction philosophique.

Joseph de Maistre (1753-1821) et Louis de Bonald (1754-1840) figurent parmi les deux théoriciens les plus remarquables de la contre-révolution. Face à une Révolution associée au crime, au rationalisme abstrait et à une universalité jugée perverse et criminelle, ils entendent réaffirmer le rôle de la tradition, des autorités, des hiérarchies traditionnelles et de la foi. La crainte d'un retour de la révolution hante encore en 1811 Joseph de Maistre, qui exprime depuis Saint-Pétersbourg son inquiétude quant à la possibilité de l'éclatement d'une nouvelle révolution en Europe. Il redoute en effet l'émergence d'un « Pougatchev de l'Université », par analogie avec l'usurpateur qui avait soulevé les campagnes russes dans les années 1770, et un mouvement plus important encore que la Révolution de 1789. « Je n'ai point d'expression pour vous dire ce que l'on pourrait craindre⁷ ». Plus froidement, la *Realpolitik* du Tsar russe Alexandre I^{er} atteste les mêmes inquiétudes. Dans sa correspondance avec Louis XVIII, de retour sur le trône de France en 1814-1815, le Tsar recommande à ce dernier d'opter pour une monarchie constitutionnelle et de conserver le drapeau bleu blanc rouge⁸. La plus haute autorité de la Russie perçoit combien la rupture ne peut être totalement effacée, contrairement à ce qu'exprime la Charte de la monarchie française qui entend « renouer avec la chaîne des temps » en rayant de l'histoire l'épisode révolutionnaire, oublié symbolisé par l'adoption du drapeau blanc.

Ces réflexions et peurs s'expliquent par l'onde de choc que la Révolution française avait provoquée dans toute l'Europe. D'une part, elle avait bouleversé l'ordre politique (occupation militaire et, en réaction, soulèvements « nationaux » ; influence idéologique à travers des jacobins « locaux »), d'autre part, elle suscita des réflexions comparatistes, qu'elles soient favorables ou hostiles, avec d'autres processus révolutionnaires, notamment la révolution anglaise. L'histoire comparée des révolutions a été pratiquée d'une certaine manière dès l'année 1790. Edmund Burke, dans sa célèbre

6. Maurice Agulhon (dir.), *Le XIX^e siècle et la Révolution française*, Paris, Créaphis, 1992, p. 20.

7. Joseph de Maistre, *Œuvres complètes*, New York, Olms Verlag, 1984, vol. 12, p. 59-60.

8. Marie-Pierre Rey, *Alexandre I^{er}*, Paris, Fayard, 2010.

réfutation *Réflexions sur la révolution de France*, oppose 1789 à la « révolution glorieuse » anglaise de 1688. L'ouvrage, traduit immédiatement en français et en allemand, devient le bréviaire de la contre-révolution. En Allemagne, traduit immédiatement par Friedrich von Gentz, il fournit la base d'une lecture conservatrice, marquée dès cette époque par une référence appuyée à la politique anglaise, qui respecterait les traditions de chaque pays et à laquelle s'opposeraient les « bouleversements incessants et sanglants provoqués par des théories d'une abstraction catastrophique et dépourvues d'ancrage historique⁹ ».

La contre-révolution, inspirée par le courant romantique, s'incarne également dans la figure du poète allemand Novalis, qui avait publié en 1799 *La chrétienté ou l'Europe*, où est exaltée l'époque d'avant la Réforme et la « Sehnsucht » (nostalgie) des temps révolus. En France, sous la Restauration, la sensibilité et l'idéologie de la droite légitimiste lie le sort des vivants aux morts pour valoriser une « société du souvenir » en accord avec un « romantisme des vaincus¹⁰ ». Romantisme et contre-révolution dans la première moitié du XIX^e siècle proposent une conception de l'histoire dont on trouve des traces dans les mentalités et la littérature française. On se saisit du passé pour rappeler les origines de la noblesse¹¹ et l'histoire permet ainsi la légitimation et la célébration des victimes et martyrs. La collecte de reliques, des mèches de cheveux ou encore de vêtements entrés en contact avec un cadavre (tels que les « linges ensanglantés »), voire des objets ayant appartenu au défunt (écritoire, chaussure, etc.), contribuent également à la transmission d'une mémoire victimaire où se mêlent religion et politique, indissociables d'une tradition romantique alors très en vogue¹². Parmi les victimes, Charlotte Corday, l'assassin de Marat, occupe une place importante et singulière. La généalogie prestigieuse qui relie la famille Corneille à celle de Corday « permet de tracer une continuité entre la noblesse du Grand Siècle et celle des temps présents : c'est un remède à la décadence¹³. ». Les succès éditoriaux autour de la figure de Corday se multiplient : elle symbolise la force de la revanche royaliste.

Toute une série de publications largement diffusées participe à promouvoir ces idées contre-révolutionnaires. Dès 1816, parmi les premières histoires de la Révolution, celle d'un M. de Pontis donne le ton dans son *Analyse rapide de la Révolution française* : « cette grande révolution qui,

9. Domenico Losurdo, « Vincenzo Cuoco, la révolution napolitaine de 1799 et l'étude comparée des révolutions », *Revue historique*, janvier-mars 1989, p. 135.

10. Pierre Abraham (dir.), *Histoire littéraire de la France*, Paris, ES, 1976, t. VII, p. 351.

11. Claude-Isabelle Brelot, *La noblesse réinventée*, Besançon, Les Belles-Lettres, 1992.

12. Jean-Clément Martin (dir.), *Dictionnaire de la contre-révolution*, Paris, Perrin, 2011, p. 454.

13. Guillaume Mazeau, *Le bain de l'histoire. Charlotte Corday et l'attentat contre Marat 1793-2009*, Paris, Champ Vallon, 2009, p. 267.

voulant détruire les abus les multiplia à l'infini, et rendit le peuple français plus cruel que les bêtes féroces¹⁴ ». En 1821 est publié un martyrologe en quatre volumes soulignant le caractère antichrétien des républicains puis, quelques années plus tard, trois volumes sur les crimes de Robespierre. Les massacres de septembre 1792 sont très prisés par ce type de publication : le récit d'un rescapé, Journiac de Saint-Méard, en est déjà à sa vingt-deuxième édition en avril 1819 ! La légende noire de la Révolution fonctionne à plein, témoignant de la dépendance très forte à l'égard des témoins et souvenirs personnels, même si un premier souci documentaire peut être perçu à travers l'œuvre de Charles de Lacretelle (1766-1855). Disposant d'une chaire d'histoire à la Faculté des lettres de Paris, ce dernier refond ses œuvres et publie une *Histoire de la Révolution française* en 1821 qui, si elle s'inscrit dans une perspective anti-libérale et favorable à la monarchie, a quand même le mérite de publier quelques documents d'époque révolutionnaire.

Si l'hostilité à la Révolution est présente dans tout le pays, une région française incarne tout particulièrement la lutte contre-révolutionnaire : la Vendée. À tel point que, pour l'historien Jean-Clément Martin, « la mémoire de la Vendée est vraiment une autre histoire de la France¹⁵ ». Cette région de l'Ouest français entend se présenter comme « l'exemple éloquent du peuple d'Ancien Régime en lutte contre la Révolution¹⁶ ». Au cours des années 1820, de nombreuses commémorations se tiennent en l'honneur des chefs vendéens Charette et Cathelinau. Ce « militantisme commémoratif » (Jean-Clément Martin), symétrique à celui des révolutionnaires, montre combien les lignes de clivages politiques restent polarisées par l'héritage de 1793. Dans le cas vendéen, cet activisme participe à la construction d'une identité régionale et, si la Révolution clive, « les réalités de 1793 comptent moins que la leçon morale et politique donnée aux populations du XIX^e siècle¹⁷ ». Les révolutionnaires ont « inventé » une région en 1793 en la désignant comme contre-révolutionnaire ; dans les années 1820, les contre-révolutionnaires la figent dans une imagerie politique et religieuse durable.

Défendre 1789 : la politique et l'histoire

Face à ce déluge de critique et d'hostilité, des individus et courants politiques vont tenter de réhabiliter la Révolution, tout particulièrement en

14. Guillaume de Bertier de Sauvigny, art. cit., 5/1991, p. 73.

15. Jean-Clément Martin, *La Vendée de la mémoire*, Paris, Seuil, 1989, p. 229

16. *Ibid.*, p. 119.

17. *Ibid.*, p. 72.

France. Dans cette période de réaction, le souvenir de 1789 a bien porté « d'un mouvement ascendant, l'espoir révolutionnaire de ce temps¹⁸ » ; une fonction qu'il ne retrouvera plus ensuite à ce niveau de ferveur, ce dont témoigne symboliquement la disparition des derniers grands révolutionnaires à la fin des années 1830. Les transmissions familiales des plus célèbres jouent à cet égard un rôle important : outre Charlotte Robespierre, il faut citer également les sœurs de Marat et de Saint-Just, sans oublier les figures de la Révolution elle-même qui ont survécu. La Fayette meurt en 1834, Sieyès en 1836, Buonarroti en 1837, Barère en 1841. Leurs obsèques sont autant d'occasions de manifestations importantes. La transmission ne se résume pas à ces quelques figures célèbres ; 1789 a été aussi l'œuvre de personnages de second plan qui se sont engagés dans la Révolution d'une manière ou d'une autre (garde nationale, clubs politiques, mobilisations pour le pain...), contribuant à faire du changement social et politique un horizon possible et immédiat au moins jusqu'aux années 1840. La mémoire des luttes et combats est transmise dans le cadre familial et par des groupes politiques revendiquant fièrement certains épisodes et figures passées, que celles-ci aient été au premier ou au second plan. C'est le cas par exemple des veuves des sans-culottes qui transmettent « un mélange de sentiments de respect, de revanche, de républicanisme romantique et d'admiration pour la beauté purificatrice de la violence¹⁹ ».

Histoire et combat politique restent *de facto* intimement liés²⁰, et les plus engagés mobilisent la légitimité historique au service d'un objectif ambitieux : montrer que les hommes peuvent améliorer la société, voire la changer de fond en comble. Cette « légitimité révolutionnaire », souligne Reinhart Koselleck, devient « un coefficient de mouvement mobilisant l'histoire au nom de chaque projet d'avenir²¹ ». Elle gagne en force avec la censure et l'interdiction d'évoquer 1789 pendant la Restauration, la répression entraînant « un refoulement du souvenir qui finalement décuple [la] charge affective et mythique²² » de la Révolution. La censure « facilite » le détour par l'histoire pour exposer ses convictions, puisque celles-ci ne peuvent être exprimées au grand jour. Et, par rapport à l'Empire, la paix que représente la Restauration incarne un moment idéal pour écrire une contribution historique. Une vraie soif d'histoire se fait jour.

18. Alice Gérard, *La Révolution française. Mythes et interprétations 1789-1970*, Paris, Flammarion, 1971, p. 29.

19. Richard Cobb, *La protestation populaire en France 1789-1820*, Paris, Calmann-Lévy, 1975 (édition originale 1970), p. 158.

20. Stanley Mellon, *The political Uses of History. A Study of Historians in the French Restoration*, Stanford University Press, 1958.

21. Reinhart Koselleck, *Le futur passé*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1990, p. 75.

22. Alain Maillard, *La communauté des égaux. Le communisme néo-babouviste dans la France des années 1840*, Paris, Kimé, 1999, p. 160.

On peut, par exemple, lire dans un prospectus d'éditeur en 1819 : « l'histoire est devenue, depuis quelques années, l'étude de prédilection de tous les hommes éclairés²³ ». L'histoire se diffuse sous différents formats tandis que, dans les grands journaux, la part belle est réservée aux contributions historiques.

Dans ce cadre, face au conservatisme contre-révolutionnaire rejetant en bloc l'héritage révolutionnaire, quelques grandes figures du libéralisme politique et économique entendent réhabiliter l'élan initial de la Révolution française de 1789. Germaine de Staël, fille du banquier Jacques Necker qui fut ministre de Louis XVI, élevée dans le milieu d'une élite éclairée, propose avec ses *Considérations sur la Révolution française* publiées *post mortem* en 1818 le « cadre substantiel d'une première histoire de la Révolution française pensée dans un rapport dialectique, liant de façon complexe la rupture positive que constitue la naissance d'un régime constitutionnel dans le paysage arbitraire de la monarchie, tout en interrogeant la question de la violence révolutionnaire et de ses deux visages à ses yeux typiquement gaulois : la Terreur et la dictature militaire²⁴ ». Dans sa retranscription des principaux événements de la Révolution française, Madame de Staël ne cache pas en effet son hostilité à la Convention (1792-1795), ni son admiration pour les premières mesures prises en 1789 et la monarchie constitutionnelle. Texte clef de l'historiographie libérale, les *Considérations* instaurent une vision duale qui oppose la face presque idéale de 1789, tournée vers l'Angleterre et le compromis de la « révolution glorieuse » de 1688, à une réalité sombre de la période jacobine de 1793-1794. Pour la fille de Necker, une bonne constitution aurait permis d'éviter le pire, sur le modèle anglais, et un compromis entre les classes dirigeantes. Elle critique systématiquement l'an II et la « dictature » du comité de Salut public – en pointant le nombre des victimes mais en dénonçant également les revendications réclamant l'égalité sociale – qu'elle rapproche du despotisme napoléonien ; soit deux moments historiques qui s'opposeraient aux valeurs fondamentales de liberté. « C'est la liberté qui est ancienne, le despotisme qui est moderne ». L'opposition entre 1789 et 1793 occupe ici une place essentielle : reprendre ou prolonger 1789, en intégrant ou excluant 1793, voire la période impériale, constitue un enjeu de premier ordre pour qui veut défendre la Révolution. L'association ou la dissociation entre 1789 et 1793 sont formulées pendant les premières années de la Restauration. La résurgence de ce clivage sera désormais manifeste à l'occasion de tout processus révolutionnaire d'ampleur (1830

23. *Prospectus pour l'histoire de France*, 1819, cité par Henri Duranton « Comment dire la révolution ? Les perplexités de l'historiographie sous la Restauration », dans Philippe Joutard (dir.), *L'espace et le temps reconstruits*, Aix, PUP, 1990 p. 231.

24. Christian Delacroix et alii, *Historiographies. Concepts et débats*, Paris, Gallimard, 2010, p. 1186.

puis plus tard, 1848, voire 1871 et surtout après 1917) et de chaque commémoration.

L'historien Jacques Godechot rééditera un siècle et demi plus tard l'œuvre de Germaine de Staël, avec un appareil critique important, en soulignant maintes imperfections de l'ouvrage, mais en remarquant également qu'il constituait un précurseur irremplaçable de l'histoire comparée. Ces *Considérations* « ont eu le grand mérite de situer la Révolution française dans le temps et dans l'espace [...] »²⁵. Il est vrai que, pour la première fois, en traitant d'une large période qui va de 1750 à 1816, Madame de Staël suggère une interprétation globale dégageant les causes profondes du processus révolutionnaire et ne se limitant pas aux seuls événements de l'hexagone. Et malgré son aversion pour le mouvement populaire, elle ne cède pas à la tentation de l'interprétation complotiste, que répand alors largement l'historiographie contre-révolutionnaire, car « c'est faute d'avoir eu le temps d'acquérir les « vertus de la liberté » que le peuple devait se laisser aller aux excès de « l'énergie » et à la Terreur²⁶ ». Pour l'auteure, les idées libérales remontent à une période bien antérieure aux Lumières, et les violences de 1793 ne peuvent être attribuées à la Révolution en tant que telle, mais à une longue et mauvaise tradition d'intolérance. Le phénomène révolutionnaire ne peut pas être condamné unilatéralement : il faut sauver la période 1789-1792. À noter, l'immense succès éditorial de l'ouvrage, qui en fait l'un des grands manifestes du libéralisme de l'époque ; trois éditions atteignent un tirage global de 60 000 exemplaires. Plusieurs rééditions peuvent être relevées dans les années 1820-1830, et ce jusqu'au début des années 1880. Les *Considérations* sont un texte fondamental, dont la lecture et l'influence peuvent être repérées au moins jusqu'à la fin du XIX^e siècle.

Le propos de Madame de Staël, mêlant le récit historique et le témoignage personnel, s'inscrit pleinement dans son temps. Il faut souligner combien toute cette époque est en effet caractérisée par un véritable « déluge de mémoires²⁷ » (Pierre Nora). Une vogue inouïe des publications de Mémoires – avec la fabrication chronique de faux ! – accompagne le genre biographique, lui aussi très développé. Dès l'année 1814 on relève en effet un « flot de publications hagiographiques qui incorporent en bonne place les souvenirs des témoins privilégiés de la vie de la famille royale dans sa prison du temple²⁸ ». Pendant toute cette période, la plupart de ceux

25. Introduction de Jacques Godechot à Germaine de Staël, *Considérations sur la Révolution française*, Paris, Tallandier, 1983 (1818), p. 41.

26. *Ibid.*, p. 33.

27. Pierre Nora, « Les Mémoires d'État. De Comynnes à de Gaulle » dans *Ibid.* (dir.), *Les Lieux de Mémoire*, Tome II (*La Nation*), Paris 1986, p. 357.

28. Guillaume de Bertier de Sauvigny, art. cit., 5/1991, p. 70.